

Résolution présentée par la délégation de la
République du Costa Rica

Thème	Conflits et sécurité internationale
Concerne	La création d'une armée onusienne composée d'ex-narcotrafiquants dédiée au respect du droit international
L'Assemblée Générale,	
Préoccupée	par l'impuissance de l'ONU face à l'irrespect du droit international et la prolifération des trafics de drogues engendrant une violence extrême,
Relevant	l'augmentation croissante des incarcérations liées au trafic de drogue en Amérique Centrale et du Sud,
Indignée	par la multiplication de conflits et de guerres armées dans le monde, causant la mort de centaines de milliers de morts et de blessés, tels que le conflit israélo-palestinien,
Gardant à l'esprit	que le Costa Rica est un des rares pays à ne pas avoir d'armée, l'ayant abolie en 1949, et ayant gardé depuis une situation géopolitique prospère,
Insatisfaite	par une action diplomatique à deux poids deux mesures de plusieurs nations face aux violations du droit international dans le monde
Décide	la limitation du budget de la défense de chaque pays à 0.7% du PIB de celui-ci, afin de diminuer la puissance et le nombre de combats armés: - Lorsqu'un pays dépasse le seuil, la différence devra être versée à une armée onusienne, servant ainsi de financement pour celle-ci. - Cette armée sera constituée de volontaires mais principalement d'anciens criminels habilités à rejoindre celle-ci. - Elle aura pour but de combattre l'irrespect du droit international dans le monde entier

Le texte français fait foi